Bilan au 31 décembre		**2017**	**2016**
			CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Liquidités		4’075’624.71	5'526'802.81
Titres	2.1	99’623’418.05	97'089'828.05
Créances résultant de livraisons et de prestations			
- envers des tiers	2.2	7’788’268.80	7'627'325.35
Autres créances à court terme			
- envers des tiers		131’298.80	142'236.30
Actifs de régularisation	2.3	1’217’621.54	1'173'859.54
Total actif circulant		**112’836’231.90**	**111'560'052.05**
Actif immobilisé			
Certificats d'émission		1.00	1.00
Total actif immobilisé		**1.00**	**1.00**
Total actif		**112’836’232.90**	**111'560'053.05**
PASSIF			
Capitaux étrangers			
Engagements résultant de livraisons et de prestations			
- envers des tiers		62’209.40	299'454.45
Autres engagements à court terme			
- envers des tiers		566’963.00	555'543.15
Provisions à court terme pour projets	2.4	4’563’763.85	6'632'569.00
Passifs de régularisation		103’668.40	1'199'523.40
Total engagements à court terme		**5’296’604.65**	**8'687'090.00**
Provisions à long terme pour projets	2.5	60’031’452.40	59'354'352.73
Total engagements à long terme		**60’031’452.40**	**59'354'352.73**
Capital de fondation		50'000.00	50'000.00
Capital libre			
- report capital libre généré		43’468’610.32	45'597'507.30
- résultat de la Fondation		3’989’565.53	-2'128'896.98
Total capital libre		**47’458’175.85**	**43'468'610.32**
Total capital de l'organisation		**47’508’175.85**	**43'518'610.32**
Total passif		**112’836’232.90**	**111'560'053.05**

Compte de résultat		**2017**	**2016**
			CHF
Produits de la vente de réductions d'émissions			
Programme Bâtiments	2.6	7’211’360.00	7'050'560.00
Produits d'exploitation		**7’211’360.00**	**7'050'560.00**
Charges projets (prestations de tiers)		28’870.10	8'063.05
Charges pour projets	2.7	4’242’450.88	9'907'823.18
Autres charges d’exploitation	2.8	428’628.95	448'264.00
Charges d'exploitation		**4’699’949.93**	**10'364'150.23**
Résultat d'exploitation		**2’511’410.07**	**-3'313'590.23**
Produits financiers	2.9	3’941’194.00	2'520'217.07
Charges financières	2.10	2’463’038.54	1'491'928.22
Résultat financier		**1’478’155.46**	**1'028'288.85**
Produits exceptionnels		0.00	156'404.40
Résultat exceptionnel	2.11	**0.00**	**156'404.40**
Résultat annuel (avant affectation/utilisation au capital de l'organisation)		**3’989’565.53**	**-2'128'896.98**
Affectation / utilisation			
Capital libre		3’989’565.53	-2'128'896.98
		0.00	0.00

Tableau des flux de trésorerie	**2017**	**2016**
		CHF
Résultat annuel	3’989’565.53	-2’128’896.98
(Diminution)/augmentation des provisions	-1’391’705.48	5’958’871.63
Diminution/(augmentation) des titres	-2’533’590.00	2’024’482.05
Diminution/(augmentation) des créances résultant de livraisons et de prestations	-160’943.45	-316’669.65
(Diminution)/augmentation des engagements résultant de livraisons et de prestations	-237’245.05	-514’356.35
Diminution/(augmentation) des autres créances à court terme et des actifs de régularisation	-32’824.50	-473’130.79
(Diminution)/augmentation des autres engagements à court terme et des passifs de régularisation	-1’084’435.15	23’503.40
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**-1’451’178.10**	**4’573’803.31**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	0.00	0.00
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	0.00	0.00
Variation des liquidités	**-1’451’178.10**	**4’573’803.31**
Solde des liquidités au 1.1.	5’526’802.81	952’999.50
Solde des liquidités au 31.12.	4’075’624.71	5’526’802.81
Justification de variation des liquidités	**-1’451’178.10**	**4’573’803.31**

Tableau de variation du capital 2017

CHF	Solde de départ 1.1.	Affectations	Utilisation	Total variation	**Solde au 31.12.**
Capital de l'organisation					
Capital de fondation	50'000.00				**50'000.00**
Capital libre	43’468’610.32	3’989’565.53	0.00	3’989’565.53	**47’458’175.85**
Total du capital de l'organisation	**43’518’610.32**	**3’989’565.53**	**0.00**	**3’989’565.53**	**47’508’175.85**

Tableau de variation du capital 2016

CHF	Solde de départ 1.1.	Affectations	Utilisation	Total variation	**Solde au 31.12.**
Capital de l'organisation					
Capital de fondation	50'000.00				**50'000.00**
Capital libre	45'597'507.30	0.00	2'128'896.98	-2'128'896.98	**43'468'610.32**
Total du capital de l'organisation	**45'647'507.30**	**0.00**	**2'128'896.98**	**-2'128'896.98**	**43'518'610.32**

Annexe

I. Généralités

Raison sociale, forme juridique et siège de l'entreprise

Nom:	Fondation Centime Climatique
Forme juridique:	Fondation
Siège:	Zurich

La Fondation Centime Climatique existe depuis le 25 août 2005 et a lancé ses opérations le 1er octobre 2005. Le 8 octobre 2013, la Fondation a signé un contrat avec la Confédération suisse valable jusqu'en 2022. La Fondation s'y engage à utiliser ses ressources disponibles pour des mesures de réduction des émissions à l'étranger. Dans un nouveau contrat datant du 16 septembre 2016, la durée de contrat a été prolongée jusqu'en 2032. En premier lieu, la Fondation doit soutenir des projets générant des certificats de réduction des émissions qui répondent aux exigences de l'ordonnance fédérale sur le CO2 au moment de leur acquisition par la Fondation. Elle remet ensuite ces certificats à la Confédération afin de permettre à cette dernière de satisfaire à ses engagements de droit international. Il est dorénavant également prévu de soutenir des activités dites «activités pilote», prévues en tant que mesures de protection du climat à l'article 6 de l'Accord de Paris pour l'après-2020.

1. Précisions concernant les principes appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC y compris RPC 21. Ils présentent également les informations requises suivant le droit suisse de présentation des comptes (32ème titre du code des obligations).

1.1 Titres

Les titres de l'actif circulant sont inscrits au bilan à leur valeur de marché en fin d'exercice. Il a été renoncé à l'établissement d'une réserve de fluctuation.

1.2 Certificats d'émission

Une grande partie des certificats d'émission ont déjà été transférés à la Confédération au cours de la durée de vie du contrat. Les éventuels certificats d'émission restants seront transférés à la Confédération sans contrepartie au terme de la période d'engagement ou de la durée du contrat et sont donc inscrits au bilan pour mémoire avec une valeur de 1 franc.

1.3 Produits du Programme Bâtiments

En 2013, la Confédération a confirmé l'effet persistant du Programme Bâtiments. La Fondation peut chaque année imputer les attestations qui en résultent et les vendre à la Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO2 KliK. D'ici 2021, les recettes attendues s'élèvent à environ CHF 50 millions. La comptabilisation a lieu au moment de la facturation.

1.4 Provisions pour projets

La signature de contrats de projet et de contrats d'achat de certificats étrangers a entraîné des engagements de paiement à court et à long terme. Des provisions ont été constituées à hauteur de la somme des engagements souscrits en fin d'exercice.

II. Précisions concernant les postes du bilan et du compte de résultat

		2017 CHF	2016 CHF
2.1 Titres			
Obligations	CHF	51’679’847.00	51'827'027.00
Obligations	EUR	21’804’244.00	21'115'016.00
Obligations	USD	26’139’327.00	24'147'885.00
Total de la valeur de marché des titres		**99’623’418.00**	**97'089'928.00**
Ajustement des cours à la valeur de marché		-984’469.50	-634'624.50
Total des coûts d'acquisition des titres		**100’607’887.50**	**97'724'552.50**

Le portefeuille de titres est géré suivant le règlement de placement approuvé par le Conseil de fondation le 28 novembre 2017.

2.2 Créances résultant de livraisons et de prestations	**7’788’268.80**	**7’627’325.35**

Les créances envers des tiers résultant de livraisons et de prestations sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Aucun risque n'est prévisible. Il a été renoncé à constituer un ducroire.

2.3 Actifs de régularisation		
Actifs transitoires (intérêts courus compte de dépôt)	676’171.00	632’409.00
Actifs transitoires (autres)	541'450.54	541’450.54
Total des actifs de régularisation	**1’217’621.54**	**1’173’859.54**

2.4 Provisions à court terme pour projets		
Certificats étrangers	0.00	1'090'294.00
Fonds Ci-Dev de la Banque mondiale	844'034.30	1'049'981.00
Fonds TCAF de la Banque mondiale	494'130.00	500'000.00
Projets de gaz de décharge	1'391'389.00	2'415'000.00
Pure Water Malawi	0.00	366'488.00
Micro Energy Credits India	1'834'210.55	1'210'806.00
Total des provisions à court terme pour projets	**4'563'763.85**	**6'632'569.00**

2.5 Provisions à long terme pour projets		
Fonds Ci-Dev de la Banque mondiale	17'476'181.80	17'528'844.73
Fonds TCAF de la Banque mondiale	11'588'198.40	12'000'000.00
Projets de gaz de décharge First Climate, Suisse	13'368'611.00	11'960'000.00
Pure Water - Malawi, Kenya	10'529'305.20	11'133'512.00
Micro Energy Credits India	7'069'156.00	6'731'996.00
Total des provisions à long terme pour projets	**60'031'452.40**	**59'354'352.73**

2.6 Produits de la vente de réductions d'émissions Programme	**7’211’360.00**	**7’050’560.00**

Les réductions d'émissions de CO2 résultant du Programme Bâtiments ont été vendues à la Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO2 KliK.

	2017 CHF	2016 CHF
2.7 Charges pour projets		
Certificats étrangers	0.00	-221'720.85
Fonds Ci-Dev de la Banque mondiale	940'642.42	-2'214'035.17
Fonds TCAF de la Banque mondiale	-146'750.00	12'500'000.00
Projets de gaz de décharge First Climate, Suisse	385'000.00	1'250'000.00
Pure Water - Malawi, Kenya	307'651.50	-500'000.00
Micro Energy Credits India	2'733'942.96	-906'420.80
Activités pilotes	21'964.00	0.00
Total charges projets (directes)	**4'242'450.88**	**9'907'823.18**
2.8 Autres charges d'exploitation		
Charges administratives et informatiques	109'160.45	179'647.85
Charges de prestations Fondation KliK	253'800.00	195'923.05
Charges de communication	8'616.65	9'996.90
Charges Conseil de fondation	57'051.85	62'696.20
Total des autres charges d'exploitation	**428'628.95**	**448'264.00**
2.9 Produits financiers		
Produit des intérêts (banque, poste)	0.00	0.00
Produit des titres (dividendes, intérêts)	1'956'578.60	1'889'225.85
Plus-values réalisées provenant de fluctuations de cours de titres	143'411.45	20'428.00
Plus-values non réalisées provenant de fluctuations de cours de titres	1'841'103.95	610'563.22
Total des produits financiers	**3'941'094.00**	**2'520'217.07**
2.10 Charges financières		
Charges d'intérêts (banque, poste, intérêts de retard)	163'327.45	0.00
Frais de tenue de comptes bancaires et postaux	234.00	0.00
Charges liées aux titres (redevances/commissions)	172'854.55	127'905.92
Moins-values réalisées provenant de fluctuations de cours de titres	238'707.10	145'709.00
Moins-values non réalisées provenant de fluctuations de cours de titres	1'887'915.44	1'218'313.30
Total des charges financières	**2'463'038.54**	**1'491'928.22**
2.11 Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	0.00	156'404.40
Total du résultat exceptionnel	**0.00**	**156'404.40**

Aucune variation n'est à signaler en 2017. En 2016, il a été procédé au rachat pour CHF 380'439.14 du titre légal relatif à la créance vis-à-vis de PMAG qui avait été vendu à Attestor Capital. Au 31.12.2016, la créance a été revalorisée à CHF 536'843.54.

	2017	2016
	CHF	CHF

III. Autres informations

3.1 Rémunération des membres de l'organe

Conseil de fondation	61'380.80	59'307.15

La gestion des opérations de la Fondation est confiée à la Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO2 KliK.

Le Conseil de fondation se compose de huit membres.
(état au 31 décembre 2017)

3.2 Rémunération de l'organe de révision

Révision	20'805.00	19'967.00

3.3 Emplois à temps plein

La Fondation n'emploie pas de personnel propre.

3.4 Approbation des comptes annuels

Les comptes annuels 2017 ont été approuvés par le Conseil de fondation lors de sa réunion du 22 mai 2018.

IV. Rapport de situation et de performance

But de la Fondation

La Fondation Centime Climatique existe depuis le 25 août 2005 et a lancé ses opérations le 1er Le 8 octobre 2013, la Fondation a signé un contrat avec la Confédération suisse valable jusqu'en 2022. La Fondation s'y engage à utiliser ses ressources disponibles pour des mesures de réduction des émissions à l'étranger. Dans un nouveau contrat datant du 16 septembre 2016, la durée de contrat a été prolongée jusqu'en 2032. En premier lieu, la Fondation doit soutenir des projets générant des certificats de réduction des émissions qui répondent aux exigences de l'ordonnance fédérale sur le CO2 au moment de leur acquisition par la Fondation. Elle remet ensuite ces certificats à la Confédération afin de permettre à cette dernière de satisfaire à ses engagements de droit international. Il est dorénavant également prévu de soutenir des activités dites «activités pilote», prévues en tant que mesures de protection du climat à l'article 6 de l'Accord de Paris pour l'après-2020.

Organes

L'organigramme de la Fondation est disponible sous http://www.klimarappen.ch/fr/Organigramme.8.html.

Effectif

La Fondation Centime Climatique n'emploie pas de personnel propre. Les opérations nécessaires sont prises en charge par le Secrétariat de la Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO2 KliK. La rémunération de ces prestations est réglée dans un contrat aux conditions du marché.

Gestion des risques

Le Conseil de fondation discute des risques financiers et opérationnels lors de ses réunions. Les considérations fondamentales quant au risque et à sa limitation sont consignées dans le registre des risques.

Système de contrôle interne

La Fondation Centime Climatique dispose d'un système de contrôle interne, qui sert de base aux principaux processus opérationnels.

Autres informations

D'autres informations et éléments du rapport de situation et de performance sont disponibles sur le site web de la Fondation Centime Climatique sous http://www.klimarappen.ch/fr/Rapports-annuels.9.html